



COMMUNE D'AIGUES MORTES

DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Ref : DEC/2018/13/1.1

Maître d'ouvrage Commune d'AIGUES-MORTES
Opération Réhabilitation de la chapelle de l'ancien couvent des Capucins
Assistant à Maître d'ouvrage SEGARD

Le Maire,

Vu le devis de l'entreprise,

Vu la validation de la Maîtrise d'œuvre,

Vu l'avenant présenté,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

De souscrire pour la Commune d'Aigues-Mortes l'avenant au marché de travaux suivant :

Marché n° 888-11
Lot n° 1

OBJET DE L'AVENANT

Prestation(s)

Justification(s)

Changement pierre de façade	Imprévus de chantier
Adaptation fond de fouille	Imprévus de chantier

N° de marché	Montant du marché initial	Montant des avenants déjà passés	Montant de l'avenant proposé	Montant du nouveau marché	% global des avenants
888-11	45 745,00 €	- €	4 562,00 €	50 307,00 €	9,97%

Autorise la passation de cet avenant,

A Aigues-Mortes,
Le 5.02.2018

Le Maire

Le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN

